

## Hommage à Roland Raibaudi

### MOBILITÉ

**Une semaine pour travailler sur les véhicules d'un futur durable**

### ALIMENTATION

**Sauver nos sols pour survivre, se rassembler pour mieux se nourrir**

### CITOYENNETÉ

**Canicule : comment réduire la température dans son logement ?**

### VIE MUNICIPALE

**Réunion de quartier de la Grand Pièce : compte-rendu**



## HOMMAGE

### Hommage à Roland Raibaudi

Roland Raibaudi nous a quittés il y a quelques jours. Son souvenir demeure vivace dans nos esprits et restera ancré en chacun et chacune d'entre nous, tant Roland a œuvré avec passion pour notre commune.

Depuis plusieurs décennies, Roland s'est investi corps et âme dans la vie de notre village. Son dévouement sans faille pour la collectivité et son soutien inconditionnel à la vie associative ont fait de lui un exemple. Loyal, détaché de toute ambition personnelle, ne regardant que l'intérêt général, il était par excellence, l' élu de terrain qui ne compte ni son temps ni son énergie et résolument tourné vers les autres.

Merci, Roland, pour tout ce que tu as accompli pour Mouans-Sartoux, les Mouansoises et les Mouansois te seront éternellement reconnaissants.



(Article en page 20)

## SOMMAIRE

### p. 4 - MOBILITÉ

Une semaine pour travailler sur les véhicules d'un futur durable

Succès pour la 4<sup>ème</sup> fête du vélo

Et si vous testiez le « slow tourisme » ?

### p. 6 - ALIMENTATION

Sauver nos sols pour survivre, se rassembler pour mieux se nourrir

Les Disciples d'Escoffier dans les cuisines des écoles mouansoises

Le Printemps des Possibles : un événement engagé

Premières rencontres nationales des fermes municipales

### p. 8 - ENFANCE / JEUNESSE

Les aventuriers des sens

Retour sur la journée UNIDAY

Un tournoi d'échecs à l'école Aimé Legall

Lancement du Club UNICEF du collège

Paroles d'encouragement

Les Chantiers de Jeunes aux canaux des Canebiers

### p. 11 - CULTURE

41<sup>ème</sup> fête du Centre Culturel

30 groupes pour fêter la musique

Une fête du miel réussie

### p. 12 - VIE ASSOCIATIVE

Succès pour la fête du jeu à la Ludothèque

De nouveaux annonceurs pour le minibus mouansois

Un partenariat avec le centre d'ostéopathie Atman pour les agents communaux

### p. 13 - SPORT

Assemblée Générale de la Ligue PACA de Handball

### p. 14 - CITOYENNETÉ

Canicule : comment réduire la température dans son logement ?

### p. 14 - SOCIAL

Plan Canicule : prendre soin des plus fragiles

Le grand repas du CCAS : moment de convivialité pour nos seniors

### p. 15 - URBANISME

Un nouvel échangeur à la Paoute pour fluidifier le trafic

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### p. 20 - HOMMAGE

Hommage à Roland Raibaudi

### p. 22 - VIE MUNICIPALE

Réunion de quartier de la Grand Pièce : compte-rendu  
La parole aux élus

### p. 23 - ENVIRONNEMENT

Stop aux dépôts sauvages d'ordures

Halte à la prolifération des pigeons dans le village

Piqûre de rappel contre le moustique tigre

Tour d'horizon sur l'eau à Mouans Sartoux

### p. 24 - AGENDA DE L'ÉTÉ





## L'ÉDITO



### Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

*Une dissolution inattendue... coup de poker ou coup de folie, l'histoire le dira. Après des résultats aux élections européennes sans grande surprise, le Président a plongé la nation dans la stupeur en annonçant la dissolution de l'Assemblée Nationale. La sidération a laissé place à l'incertitude et à l'inquiétude, car si l'avenir est incertain, il pourrait aussi être funeste.*

*L'écologie a été la grande absente des débats européens et reste marginale dans les législatives, n'apparaissant que de façon anecdotique. Cette absence s'explique en partie par la nature même de l'écologie, qui s'inscrit dans le temps long. Les mesures prises aujourd'hui n'auront pas d'effets immédiats, mais se feront sentir dans plusieurs années, voire décennies, une perspective éloignée de la vision politique actuelle. En revanche, des annonces concrètes sur le pouvoir d'achat, sur la fiscalité auront toujours plus d'écho dans la population car elles produiront des effets tangibles à très court terme. Pourtant, les enquêtes d'opinion révèlent que les Français sont préoccupés par le changement climatique et les sujets environnementaux. Cependant, cette inquiétude ne se traduit pas nécessairement en priorité politique. Pour que ces questions occupent une place véritable dans les campagnes électorales, il faudrait engager un débat sur le modèle de société souhaité pour réussir notre transition écologique. Ce sont ces questions fondamentales que nous devrions poser au moment d'élire nos dirigeants. Nous sommes toutes et tous conscients de l'urgence environnementale mais il y a maintenant urgence sociale et démocratique, l'heure n'est plus à l'hésitation et aux atermoiements mais à un engagement total, fort et sans ambiguïté pour la défense de l'État de droit. Devant la gravité de la situation, nous devons avant tout éviter le pire. Espérons que les électeurs se prononcent pour le candidat ou la candidate qui saura garantir la pérennité des valeurs républicaines permettant de vivre ensemble et éviter l'aventure périlleuse d'un pays dirigé par l'extrême droite.*

Votre Maire  
Pierre ASCHIERI





## MOBILITÉ

### Du 22 au 29 juin, une semaine pour travailler sur les véhicules d'un futur durable

Dans le cadre du programme « eXtrême Défi Mobilité » de l'ADEME, une résidence d'une semaine a été organisée pour imaginer comment nous vivrions avec des véhicules plus légers, moins coûteux, recyclables, au quotidien, sur notre territoire.



#### L'eXtrême Défi Mobilité

L'ADEME (agence de la transition écologique) réalise un projet de 3 ans : l'eXtrême Défi Mobilité, qui consiste à créer de nouveaux véhicules (réparables, légers, économes) et de nouvelles industries (non délocalisables, capables de faire évoluer les véhicules au plus près des besoins et des territoires). Le projet réunit donc une large communauté aux compétences multiples et complémentaires.

Les véhicules peuvent être utilisés pour se déplacer au quotidien, transporter ses courses et des passagers (enfant ou adulte), aller à ses activités ou sur son lieu de son travail, transporter des colis, des marchandises, des repas à domicile... Ils sont adaptés aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

L'objectif est de remplacer l'usage de la voiture dans les déplacements du quotidien qui, en moyenne, sont de 12 km et durent une demi-heure, par des véhicules plus légers, moins coûteux et recyclables à l'infini : les « véhicules intermédiaires » (ou « vélis »), à mi-chemin entre le vélo électrique et l'automobile.

Pour les découvrir : [xd.ademe.fr/nouvelle-aventure-mobile](http://xd.ademe.fr/nouvelle-aventure-mobile)



Le programme en est à sa troisième et dernière année, la question de la réalité et de l'introduction de ces véhicules dans nos vies quotidiennes se pose : Comment ancrer ces véhicules dans le quotidien, quel changement d'imaginaires, de mœurs, de pratiques ? Comment œuvrer pour ce changement de paradigme auprès de la population, des entreprises ou encore de la collectivité ?

#### La Résidence à Mouans Sartoux

Une résidence a eu lieu du 22 au 29 juin 2024, à Mouans Sartoux, pour travailler une semaine sur les imaginaires, les récits, les situations d'usage ordinaires et extraordinaires qui pourraient exister et qui permettraient de marquer les esprits, de faire des vélis un futur désirable, un possible que l'on souhaite faire découvrir au plus grand nombre. Les mouansois ont été invités à participer, notamment autour d'une exposition des véhicules à la médiathèque et d'un film suivi d'échanges au cinéma La Strada.



> Le film : [virageverslefutur.fr](http://virageverslefutur.fr)

> En savoir plus : [youtube.com/@extremedefi](https://youtube.com/@extremedefi)

Cette résidence sera évaluée et documentée et permettra à d'autres territoires de penser sa duplication. L'équipe présente se compose de différents corps de métier (ingénieur, inventeur, designer, écrivain, dramaturge, metteur en scène, acteurs, sociologues...) et des citoyens.

Si vous avez raté ces vélis, ne les manquez pas lors de leur prochaine visite à Mouans-Sartoux : ils seront au prochain Festival du Livre, les 5 et 6 octobre 2024 !



## Succès pour la 4<sup>ème</sup> édition de la fête du vélo en famille

Organisée par la ville de Mouans-Sartoux, le Crédit Mutuel, l'association « Choisir le vélo » et avec l'appui du comité des fêtes, cette nouvelle édition a réuni plus de 200 personnes.

De nouveaux stands, cette année encore, ont enrichi le parcours vélo, pour les petits et les grands, à travers la ville. Les enfants ont décoré leur vélo avec des fleurs en papier réalisées au préalable par les résidents de l'EHPAD des Aquarelles. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Accompagnés par le Marching Band, les enfants ont ensuite paradé dans le village jusqu'au parc du château. Pour la première fois, nous avons accueilli une jeune ostéopathe et une nutritionniste qui ont prodigué de nombreux conseils tout au long de la journée. Au parc du château, deux marchands de cycles (Running-passion et Energy-Bike) ont présenté leurs produits, et Décathlon a prêté des vélos pour les participants dépourvus de cycle.

Cette année, une des étapes du parcours se trouvait dans la plaine des Canebiers, au club de Tir à l'Arc. Les participants ont découvert la piste cyclable protégée créée jusqu'à l'école F. Jacob. Dans la suite du parcours, sur le stand « Choisir le vélo » à la laiterie, les participants ont transformé l'énergie mécanique de pédalage d'un vélo en énergie électrique - un moyen simple et pédagogique pour se faire une meilleure idée de ce que représente un kilowatt/heure (kWh) en quantité d'énergie.

Par ailleurs, avec le challenge « des kilomètres pour la nature », ce sont plus de 1500 km cumulés qui ont été parcourus. Ces kilomètres seront transformés en euros par le Crédit Mutuel qui fera un don au fonds de dotation de la ville de Mouans-Sartoux pour contribuer à la végétalisation de la ville.

Merci à tous les bénévoles qui, par leurs mots, leurs sourires et leurs convictions ont contribué à la belle ambiance de cette journée. Et souvenons-nous : le vélo c'est bon pour la santé, c'est bon pour l'environnement et cela soulage le porte-monnaie.



## Et si vous testiez le slow tourisme ?

Le slow tourisme renvoie à un ré-ancrage local incluant la nature, la culture et les habitants. Cette tendance a connu un nouvel élan avec la pandémie du Covid, qui a éloigné bon nombre de vacanciers du tourisme de masse. Le slow tourisme est la combinaison de 4 ingrédients clés : l'expérience, le temps, les mobilités bas carbone et la protection du patrimoine.

**L'expérience** désigne le fait de choisir des activités de découverte du territoire qui impliquent la rencontre et l'échange avec les habitants. **Le temps** se réfère au fait de choisir des temporalités plus lentes et plus riches (le fameux « prendre son temps » !). **Les mobilités bas carbone** concernent le fait de privilégier les transports collectifs et les mobilités douces pour se rendre à destination et pour se déplacer pendant le séjour. Enfin, le slow tourisme intègre des activités liées à **la protection et valorisation des patrimoines** matériels et immatériels : cuisine, savoir-faire, architecture, nature...

### Le slow tourisme dans le 06, ça donne quoi ?

Des initiatives fleurissent un peu partout sur le territoire. Cucina Bianca par exemple, est une auberge située à La Brigue spécialisée dans la « cuisine blanche », un produit de la tradition pastorale des hautes vallées du Piémont, de la Ligurie et des Alpes-Maritimes. Cucina Bianca propose un séjour slow tourisme transfrontalier pour les personnes souhaitant découvrir cette spécialité. Au programme : Découverte des

lieux de production des ingrédients (rencontre avec les éleveurs et les bergers, randonnées nocturnes sur des chemins de transhumance), cours de cuisine avec initiation aux sùgeli et pâtes fraîches locales suivi d'une dégustation, implication dans l'organisation d'un évènement festif et culturel... D'autres projets de slow tourisme naissent, avec toujours une spécificité locale comme point de départ.

### 3 bonnes raisons de tester le slow tourisme cet été !

1. Le slow tourisme est économique : nul besoin d'aller au bout du monde, vous pouvez vous évader en France (qui est la 1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale, rappelons-le).
2. Le slow tourisme est différent : vous allez voyager comme vous ne l'avez jamais fait auparavant.
3. Le slow tourisme est unique : chaque territoire vous proposera ses spécificités, aucune expérience ne se ressemblera.

Source : ADEME





## ALIMENTATION

### Sauver nos sols pour survivre, se rassembler pour mieux se nourrir

Le samedi 15 Juin, la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD), en partenariat avec « Nous Voulons des Coquelicots Mouans-Sartoux », « Terre de Liens » et « Le Festival du Livre de Mouans-Sartoux » a accueilli deux conférenciers d'exception dans la salle Léo Lagrange. Près de 200 personnes ont eu l'occasion d'assister, pendant 1h30, à une démonstration édifiante de Lydia et Claude Bourguignon sur la question «Sauver nos sols pour survivre ?». Après une entrée en matière de nos deux biologistes des sols de renommée nationale sur le fonctionnement physique et biologique des sols, le public, captivé, a pu mesurer l'ampleur des erreurs commises par notre modèle agricole : pesticides, monoculture intensive, labours profonds et terre laissée à nue sacrifient

les êtres vivants du sol, eux-mêmes auteurs de sa fertilité. Heureusement, le désastre n'est pas total et de nombreux chemins permettront à notre agriculture de se relever et de cohabiter avec microbes, bactéries et vers de terre. L'agriculture biologique est un modèle agroécologique qui permet, comme certains autres modèles, de préserver les sols. Après cette conclusion encourageante, le public a eu le plaisir de participer à un grand banquet populaire qui a eu lieu dans le parc du château de Mouans-Sartoux que nos associations partenaires ont rondement mené. La convivialité, la bonne humeur et les sourires étaient lisibles sur chaque visage, et les plats préparés et partagés par chacun étaient délicieux. Lydia et Claude sont repartis rassasiés et ravis dans leur camp de base, en Bourgogne, pour poursuivre leur combat en faveur de la vie. Merci à eux et aux associations partenaires pour cette merveilleuse journée de partage.



Cet évènement était financé par le Programme TETRAA, de la Fondation Daniel & Nina Carasso.

### Les disciples d'Escoffier dans les cuisines des écoles mouansoises

Le mardi 4 juin dernier, à l'occasion des 70 ans de la naissance de l'association des Disciples d'Escoffier International, nous avons reçu la visite de 5 de ses représentants dans la cuisine Aimé Legall : Emmanuel Crulli, Catherine Brothier Zucconi, Laetitia Meriot, Georges Viklowszki et Daniel Haouidech. Le Chef de cuisine Auguste Escoffier (1846-1935) s'est attaché à défendre la cuisine française dans le monde. Résolument visionnaire, il a créé de nombreux plats mais aussi desserts. Grand humaniste, il veillait à redistribuer les restes aux plus pauvres. Au menu de nos écoles le 4 juin : Œuf mimosa rafraîchi au basilic / Filet de poisson, beurre blanc et sa mousseline de carotte à l'orange / Crêpe roulée et sa pâte à tartiner. Le repas s'est très bien passé et a été apprécié par tous les enfants de l'école auxquels les chefs ont présenté leurs préparations. Nous remercions vivement tous les agents du service Restauration qui ont participé à l'élaboration du menu.





## Le Printemps des Possibles : un événement engagé

Le Printemps des Possibles, c'est d'abord un groupe de personnes engagées et motivées pour créer un événement convivial, joyeux et porteur de valeurs communes : l'alimentation durable pour tous, le commerce équitable et la réduction des déchets. Cette année encore, les associations de la Maison du Commerce Équitable et Nous Voulons des Coquelicots, le traiteur bio Boomerang et le service municipal de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable se sont creusé la tête pour mettre en place des actions diversifiées pour tous les publics, et tous les goûts. Différents événements se sont répartis dans tous les recoins de la ville, sur une période de deux semaines, pour être au plus proche des mouansois.

Conférence sur les plantes et le changement climatique, atelier parent-enfant environnement et santé, grand repas partagé, soirée guinguette, marchés de producteurs et d'artisans locaux ou issus du commerce équitable, visite des ruches de l'Abeille de Mouans... nous avons passé de joyeux moments avec un public intéressé et actif. Il y a encore plein d'idées et d'envies pour l'édition de l'année prochaine, alors, tenez-vous prêts !

Un grand merci à tous nos partenaires et intervenants : JVS - Les Jardins Valeurs Solidaires, Terre de Liens, la Ludothèque Quartier Libre, la brasserie A la fût, Green Roses Cafe, l'association 21x29,7 avec Jean-Marc Latapie, l'Espace de l'Art Concret, le Centre Culturel des Cèdres, l'Accordéon club, La Médiathèque, les producteurs du marché du mercredi, les bénévoles de Mouanssemble, les bénévoles de l'association « l'Abeille de Mouans » ainsi qu'à la fondation Carasso et à l'ADEME pour le financement de ces actions.



## Premières rencontres nationales des fermes municipales

En 2011, Mouans-Sartoux inventait le concept des fermes municipales pour approvisionner les cantines en légumes 100 % bio. Cette innovation territoriale a très rapidement intéressé d'autres collectivités qui sont venues s'inspirer de notre projet au cours de visites, de réseaux animés par la MEAD ou du diplôme universitaire « chef de projet alimentation durable ». 14 ans plus tard, il existe en France une centaine de projets de fermes municipales en production ou en émergence portés par des villages, des grandes villes, des communautés de communes, des agglomérations, des métropoles ou encore des départements.

Les 20 et 21 juin, Mouans-Sartoux accueillait la 1<sup>ère</sup> rencontre nationale de ces fermes municipales. 140 élus, techniciens, maraîchers, chercheurs et acteurs nationaux de l'alimentation bio et durable, représentant 61 collectivités, ont partagé leurs expériences à la salle Léo Lagrange. Trois universitaires sont venus inspirer ces rencontres mais aussi partager leur vision sur l'avenir des fermes municipales. Au programme : une table ronde pour appréhender la diversité de taille, d'organisation et de statut de ces fermes, 6 ateliers pour échanger, partager et construire à partir de l'expérience de chaque collectivité, une visite de la régie agricole de Mouans-Sartoux...

Il a été décidé de créer un **collectif national des fermes municipales** pour mieux travailler en réseau et préparer les 2<sup>èmes</sup> rencontres dans une autre ville en 2025. Ce collectif pourra : porter un plaidoyer pour la reconnaissance du statut agricole des collectivités et le financement de ces projets ; documenter les différents statuts possibles pour

ces fermes municipales et leur financement ; répondre aux besoins en formation des différents acteurs de ces fermes pour les élus, les techniciens et les maraîchers en favorisant les échanges de pratiques ; travailler avec les différents acteurs et partenaires des politiques publiques de l'alimentation, mais aussi avec le monde agricole pour ne pas opposer les modèles.

Cet événement organisé par la ville de Mouans-Sartoux et Potagers & compagnie était entièrement financé par nos partenaires : ADEME, Fondation Daniel et Nina Carasso et Agrosemmenses. Les repas bio étaient assurés par des traiteurs locaux, et les participants logés dans les hôtels de la commune : un beau soutien à l'économie locale ! Ces deux jours de rencontres ont démontré l'engagement et l'énergie des territoires dans la construction de nouvelles politiques publiques de la transition alimentaire. Le modèle des fermes municipales en sort renforcé et peut s'inscrire dans le paysage agricole français au service de la transition écologique et de l'approvisionnement de la restauration collective en produits Bio et locaux.





## ENFANCE / JEUNESSE

### Les aventuriers des sens

Au sein de l'école Aimé Legall maternelle, durant les mois de janvier et février 2024, une aventure sensorielle a été proposée aux enfants... Sur le temps périscolaire, après un copieux goûter, une douzaine d'enfants âgés de 3 à 5 ans ont pu s'initier à l'exploration de leurs sens.

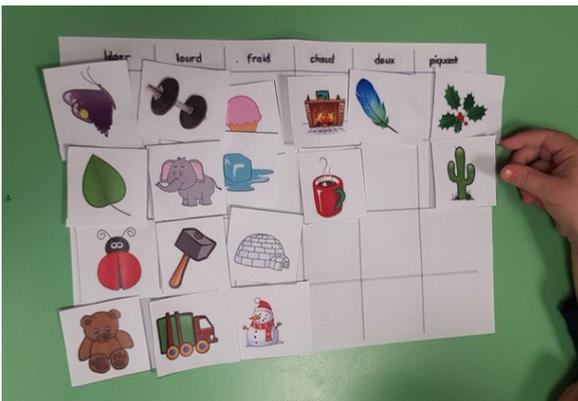
L'objectif de cette odysée a été de développer leur conscience corporelle afin d'être davantage à l'écoute de leurs besoins et de ce qu'ils ressentent.

Ces parenthèses d'exploration ont permis de stimuler leur créativité et de découvrir l'univers surprenant des sons, des couleurs, des textures, etc. 8 séances de 45 minutes chacune ont été réalisées !



Les enfants ont pu d'abord prendre un temps pour échanger sur leur perception des sens (Combien sont-ils ? Quelles sont leurs fonctions ?). Ils ont ensuite exploré le sens du toucher, en déplaçant une balle le long de leur corps mais aussi en découvrant la variété des sensations possibles avec différents matériaux : lourd, léger, doux, souple, dur, froid, etc. Plus tard, les enfants se sont amusés avec l'ouïe en écoutant plusieurs sons, parfois insolites !

Leur sens de la vue a été stimulé à l'aide d'une expérience bien singulière leur permettant de créer des faisceaux lumineux et colorés. Les enfants



ont aussi conçu des bouteilles sensorielles, ainsi ils ont pu observer les éléments insérés à l'intérieur se mouvoir et évoluer au fil des jours. La boîte à senteur fabriquée a été un support amusant pour le groupe afin d'explorer de nombreuses odeurs, développant ainsi leur sens de l'odorat.

Ces ateliers ont rendu les enfants très curieux et en demande de poursuivre ces explorations. Le sens du goût n'a pas pu être exploré faute de temps mais il sera, à coup sûr, à l'honneur lors de la prochaine aventure sensorielle animée par l'équipe d'animation de l'école maternelle Aimé Legall.

### Retour sur la journée UNIDAY

Comme tous les ans, Mouans-Sartoux, « ville amie des enfants », a organisé une journée festive mettant en valeur les droits des enfants en partenariat avec l'UNICEF. Cette année, UNIDAY mettait l'accent sur le droit aux loisirs et le thème choisi a été « les jeux olympiques ».

5 groupes d'enfants représentant des nations différentes ont défilé sur fond d'hymne national lors de la cérémonie d'ouverture, avec un présentateur en costard/short. Ils ont ensuite représenté leur pays au travers de plusieurs saynètes mêlant traditions, folklores et spécialités des différentes nations représentées (vélo suisse, folklore et manga japonais, danse traditionnelle haïtienne...). Les encouragements et soutien du public ont montré un réel esprit d'unité au sein du groupe.

L'après-midi, chaque enfant était libre d'aller vers le stand de son choix pour ramener de précieux points pour sa nation afin de décrocher la précieuse médaille d'or (ou la médaille en chocolat pour les derniers). Plus d'une dizaine de stands étaient proposés aux enfants afin de les départager, allant du quizz au saut en longueur, en passant par le lancer, la course et le tir à l'arc.

Le Japon a décroché la médaille d'or, mais c'est l'ensemble des enfants qui en sort gagnant, avec de beaux souvenirs de cette journée festive.





## Un tournoi d'échecs à l'école Aimé Legall

Un tournoi d'échecs a été mis en place sur le temps de loisirs périscolaire du groupe Aimé Legall pour aider les enfants à développer des compétences qui leur seront utiles tout au long de leur vie :

- Concentration : indispensable pour tout apprentissage.
- Réflexion : nécessaire avant d'entreprendre une action ou de dire quelque chose.
- Ténacité : apprendre à surmonter les difficultés sans renoncer.
- Respect : primordial pour la vie en collectivité.
- Engagement : utile pour mener des actions et projets dans la durée.



Le tournoi s'est déroulé sur quatre semaines au moment de la pause méridienne. Neuf parties se sont déroulées chaque jour en moyenne.

53 enfants ont participé au tournoi, répartis en trois catégories : CP/CE1 (17 participants), CE2 (14 participants), CM1/CM2 (22 participants). Trois tours ont été réalisés avant la finale dans chaque catégorie.

Une récompense avait été prévue en fin de tournoi sans que les participants en aient été informés.

Les différentes compétences (concentration, réflexion, ténacité, respect, engagement) ont évolué tout au long du tournoi pour la plupart des enfants. Une poignée de main en fin de partie, des adversaires qui « consolent » les perdants, des frustrations gérées entre eux, le fait de participer pour jouer et non pour gagner quelque chose... Le tout dans la bonne humeur. Ce tournoi a aussi permis de déceler des points d'amélioration pour certains enfants (« mauvais joueur », gestion de la frustration, du stress ou des émotions), afin de retravailler sur ces thématiques durant le reste de l'année.

## Lancement du Club UNICEF du collège

Le 14 mai, les 25 collégiens inscrits au Club UNICEF ont accueilli une trentaine de CM1/CM2 de l'accueil de loisirs des écoles de l'orée du bois et Aimé Legall, ainsi que des adolescents présents sur le temps méridien via « si t'es ado », avec leurs animateurs respectifs. Le Club avait préparé, avec leur animatrice, la professeure d'histoire-géographie Sandra Funel, des jeux autour des droits de l'enfant. L'Unicef a été présenté et un jeune ambassadeur, ex-collégien de la Chênaie, actuellement lycéen en terminale à Cannes est venu leur expliquer son engagement. Chacun a pris plaisir à se rencontrer et à jouer, et les idées d'actions de solidarité apportées par les collégiens ont été nombreuses.

### Paroles d'encouragement

Dans les yeux brillants des enfants,  
Réside un potentiel éclatant,  
Deux petits trésors à l'âme pure,  
Leur valeur, nul ne la mesure ...

Louons leur chaque petit succès,  
Pour qu'ils grandissent plein de fierté,  
Semons des graines de confiance,  
Pour une vie pleine d'espérance ...

Que nos mots soient doux et sincères,  
Leur offrant des ailes légères,  
Pour qu'ils s'envolent haut et loin,  
Portés par un amour certain ...

En leur cœur, semons la lumière,  
Éloignons les ombres, les barrières,  
Aimons les, fiers et confiants,  
Leur offrant le plus beau des présents ...

Dites aux enfants que vous êtes fiers d'eux, peut-être qu'ils éviteront une fois adulte, de croire qu'ils ne valent rien.

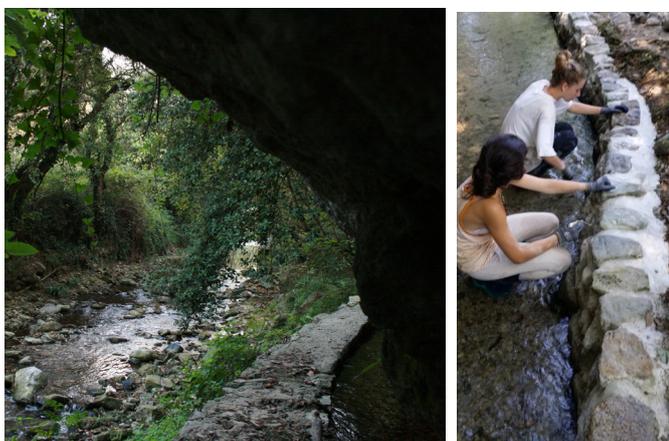
- Sandrine BRO, adjointe de direction à l'école maternelle Aimé Legall





## Les Chantiers de Jeunes aux canaux des Canebiers

En 2000, la commune de Mouans-Sartoux a initié, avec l'association « La Ferme Giaume », le premier partenariat « Les chantiers de Jeunes » ayant pour objectif de redonner vie à la plaine des canebiers par la restauration des canaux d'irrigation. Après 2 ans de travaux, les canaux avaient pu être remis en eau et ainsi alimenter l'exploitation agricole « Jardin de la Vallée de la Siagne » (aujourd'hui « Jardins Valeurs Solidaires », notamment présents sur le marché des producteurs chaque mercredi, de 15h à 19h, place Jean Jaurès). Les jeunes et les encadrants ayant participé à cette remise en eau en gardent encore un souvenir mémorable.

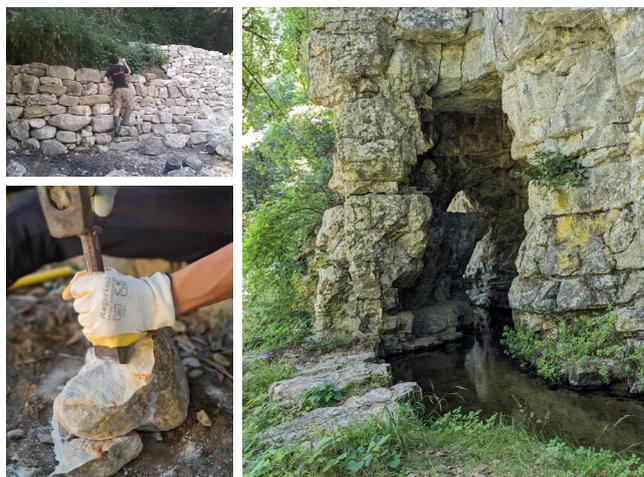


Durant ces séjours, les jeunes participent à tous les moments de vie collective : courses, préparation des repas, entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités...

Dans la continuité des travaux effectués ces dernières années, au terme du projet de raccordement et de remise en état de l'ensemble des canaux, il s'agira cette année d'aménager les berges des canaux et de consolider les différents murs de soutènement.

Le matin, l'activité chantier dure 5 heures. Les activités de loisirs sont axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T., canyoning, kayak, baignade...), mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animateurs et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.

> Plus d'informations : [cjpca.org/canebier-mouans-sartoux](http://cjpca.org/canebier-mouans-sartoux)



Crédit photo : cjpca.org

Plusieurs années plus tard seront créés les jardins familiaux des Canebiers.

Par la suite, en collaboration avec la régie des eaux, ces chantiers ont été l'occasion de la restauration du canal de la Foux, depuis la source. En 2012, une jonction a été créée entre le canal de la Foux et le canal principal, maintenant alimenté en eau de source.

Depuis 24 ans, ce sont environ 60 jeunes qui, chaque été, restaurent et entretiennent les canaux essentiels à la vie de la plaine. Des générations se succèdent et gardent un beau souvenir de leur expérience avec la ville de Mouans-Sartoux. De réels liens se sont créés avec les différents acteurs de la plaine, notamment « les jardins familiaux », que chaque groupe de jeunes visite en début de séjour, et « Jardins Valeur Solidaires » où les groupes achètent des paniers de légumes à moindre coût. Ces interactions permettent de favoriser le circuit court et de transmettre aux jeunes des notions d'éco-citoyenneté.

Cette année, au-delà du Chantier des jeunes, qui sera accueilli à l'école François Jacob, 8 à 10 jeunes mouansois participeront au chantier. En complément, des journées de vacation « séjour court » seront proposées aux jeunes mouansois membres de l'association « Si t'es Ado ».





## CULTURE

### 41<sup>ème</sup> Fête du Centre Culturel

Comme chaque année, la fête du Centre Culturel des Cèdres a réuni enfants, parents, professeurs de musique et bénévoles sous la baguette toujours magique de Joëlle Cecchini, directrice pédagogique de l'école de musique. Après les remises de diplômes et les concerts des élèves, la soirée s'est poursuivie par un « bœuf » musical de haute volée mené par le maestro Richard Galliano, parrain de l'école créée par son père, accompagné du violoniste virtuose François Arnaud et des musiciens et anciens élèves parmi lesquels on pouvait compter Jean-Philippe Galliano, Franck Ledonne, Eros Cordogli, Cyril Cianciolo et Philippe Plançon.



### 30 groupes pour fêter la musique

30 groupes répartis sur 10 scènes avaient donné rendez-vous au public le 21 juin dernier de 20h à minuit, sur les places du village et dans le parc du château, pour fêter l'arrivée de l'été en musique ! Près de 10 000 personnes ont répondu présentes. Tous les styles étaient au programme pour ce beau moment de partage et de convivialité. Un immense merci aux musiciens, techniciens, électriciens, bénévoles, restaurateurs, associations, agents municipaux, au Comité Communal des Feux de Forêt, aux pompiers et aux forces de l'ordre, ainsi qu'aux équipes du Centre Culturel et de la Médiathèque, organisatrices de cette grande fête populaire de la musique.



### Une fête du miel réussie

Le 28 avril dernier, la Fête du miel célébrait son 30<sup>ème</sup> anniversaire. Comme chaque année, ce rendez-vous incontournable de l'apiculture provençale a réuni plus de 8 000 amateurs. Le temps d'une journée, le public a pu découvrir et déguster la richesse des miels typiques de Provence et des Alpes, rencontrer la cinquantaine d'apiculteurs présents pour partager leur passion et leur savoir-faire, mais aussi participer à des ateliers ludiques et pédagogiques pour tout comprendre de la vie de la ruche, des dangers qui guettent les abeilles ou de la manière d'extraire le miel des ruchers. Enfin, Jean Montagard, chef cuisinier bio et végétarien, a décliné le miel dans toutes ses saveurs lors d'un repas « tout miel » imaginé pour l'occasion. Les apiculteurs vous donnent rendez-vous le 27 avril 2025 pour la 31<sup>ème</sup> fête du miel de Mouans-Sartoux.





## VIE ASSOCIATIVE

### Succès pour la fête du jeu à la Ludothèque Quartier Libre

La Fête du Jeu a été un véritable succès ! Près de 1 000 participants ont pu profiter d'une journée de jeux, de rires et de partage. Pour cela, la Ludothèque Quartier Libre a pu compter sur l'implication efficace de ses bénévoles, salariés et membres de son conseil d'administration mais également, de ses nombreux partenaires : Maison d'Education à l'Alimentation Durable, les Semences vagabondes, Marguerite et Marguerote, Le Kamishibai de Valérie, La Poule Aux Jeux d'Or, Re-Play, Les Fils du Chaos, Maïkido, Baby foot Roberto sport, Club Mouansois du Modélisme et de la Figurine, Ni Vus Ni Connus, Iello, Loki, Nadia Harmonie.



### De nouveaux annonceurs pour le minibus mouansois

Grâce au partenariat avec la société Infocom, la ville de Mouans-Sartoux dispose de 2 minibus qu'elle met à disposition pour le transport des enfants, collégiens, jeunes, seniors, adhérents associatifs de Mouans-Sartoux pour leurs déplacements et les compétitions sportives (gymnastique rythmique, boules, football, tir à l'arc, volley, ferme équestre...) dans le département des Alpes-Maritimes, à travers la France et même parfois à l'étranger. Ils servent également de navette pour le Festival du Livre ou encore lors des diverses élections.

Ces minibus sont entièrement financés par des commerçants mouansois et des communes voisines (Grasse, La Roquette sur Siagne, Mougins). La présentation des nouveaux annonceurs s'est tenue dernièrement dans le parc du château de Mouans-Sartoux en compagnie d'élus de la ville et du maire, Pierre Aschieri.

Ce dernier a remercié chaleureusement tous les annonceurs qui rendent ce service possible : Pompes funèbres Mouginoises, MJL Véranda, Viking's Bar (pour les amateurs de lancer de haches), IXEL Marine, Les artisans du volet, Ulysse (transport de personnes à mobilité réduite), Super U



Plascassier, Maison LM Boulangerie, Green Roses Café, Cabinet Simoes (kinésiothérapie, hypnose...), Delta Garage, Pharmacie des Cèdres, Paint By Apolo (garage automobile), City Bowling d'Oz, Serrurerie Ferronnerie OGE et Fils, Pêcheurie Azuréenne.



## Un partenariat avec le centre d'ostéopathie Atman pour les agents communaux

Cette année encore, 9 élèves ostéopathes de l'École de Formation en Ostéopathie Atman de Sophia-Antipolis ont prodigué gracieusement leurs soins aux agents de la ville de Mouans-Sartoux tout au long de l'année. Encadrés par leur professeur, Yann Ollier, ostéopathe à Mouans-Sartoux, les étudiants de 5<sup>ème</sup> et dernière année ont pu mettre en pratique leur formation sur les pathologies et les troubles musculo-squelettiques liés aux différents métiers exercés dans la fonction publique territoriale, que ce soit dans le domaine technique, administratif, d'accompagnement et d'animation des jeunes enfants et écoliers, personnels d'entretien, etc. Les patients ont été unanimes sur la qualité des soins prodigués qui leur ont apporté un grand réconfort et un bien-être appréciable. Un grand merci au centre d'ostéopathie Atman, à Yann Ollier et à ses élèves à qui nous souhaitons toute la réussite pour leurs prochains examens et leur future installation en tant que professionnels de santé.



## SPORT

### Assemblée Générale de la Ligue PACA de Handball

Ce samedi 22 juin s'est tenue à Mouans-Sartoux l'Assemblée Générale de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Handball en présence de Philippe Bana, Président de la Fédération Française de Handball, Pascal Bourgeois, Directeur Technique National, Hervé Liberman Président du Comité Régional Olympique et Sportif et conseiller Régional, Christophe Tourette, adjoint au sport de la ville de Mougins et Pierre Aschieri, maire de Mouans-Sartoux.

À cette occasion, des témoignages émouvants ont été livrés pour rendre hommage au Président sortant de la Ligue Jean-Luc Baudet, qui ont mis en évidence le travail remarquable qu'il a accompli durant toutes ces années. La médaille de Bronze de la Ligue a aussi été remise à Guillaume Collignon en reconnaissance de l'excellent travail qu'il a accompli avec son équipe à la tête du HBMMS.

Sur la photo, de gauche à droite : William Accambray (9 fois champion de France, plusieurs fois médaillé d'or aux Jeux Olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe...), Jean Luc Baudet, Hervé Liberman, Pierre Aschieri, Philippe Bana.





## CITOYENNETÉ

### Canicule : comment réduire la température dans son logement ?

Avec le changement climatique, les vagues de chaleur sont plus fréquentes, plus longues et plus intenses. L'adaptation individuelle consiste à effectuer des ajustements comportementaux pour atténuer les effets des vagues de chaleur.

Les fortes températures dans les logements peuvent conduire à l'inconfort et à la recherche de solutions telles que l'achat de climatiseurs, qui peuvent augmenter la consommation d'énergie, la facture d'électricité et risquent de déséquilibrer les réseaux.

Pour éviter la surchauffe des gestes simples au niveau individuel sont possibles pour gagner plusieurs degrés Celsius :

- La journée, fermer les volets et les stores (extérieurs de préférence) permet de réduire la température intérieure des logements de 1 à 3,5°C. Les volets roulants se révèlent particulièrement efficaces pour cette tâche.
- La nuit, aérer son logement, si possible en provoquant un courant d'air

- Chaque gramme d'eau en état d'évaporation prélève environ 600 calories dans l'environnement et rafraîchit par conséquent l'habitat. Placer un drap ou une serviette mouillée devant une fenêtre ouverte, faire sécher son linge à l'intérieur ou passer une serpillière humide sur le sol permet de bénéficier de ce phénomène.

- Placer sur les vitres des films anti-chaleur peut être efficace, ces derniers pouvant repousser jusqu'à 90 % des rayonnements solaires avant qu'ils ne pénètrent à l'intérieur des pièces.

- Si l'environnement proche le permet, la plantation d'arbres ou de haies au sud et à l'ouest de l'habitat permet de gagner 2 à 3°C de fraîcheur à l'intérieur.

(source : ADEME : Plus fraîche ma ville)

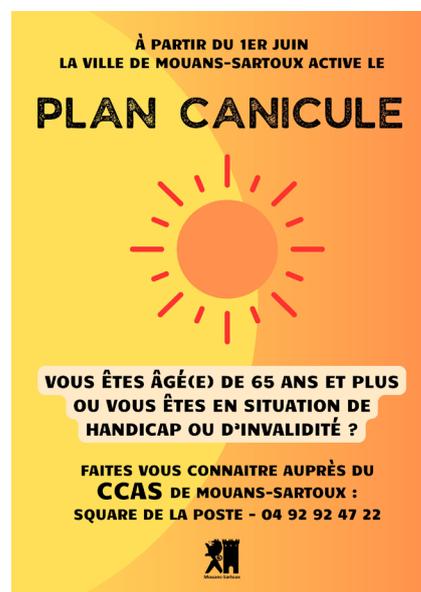
## SOCIAL

### Plan Canicule : pour prendre soin des plus fragiles

Le plan canicule permet à certains citoyens mouansoix d'être recensés sur un registre confidentiel, leur permettant de bénéficier d'actions mises en place durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Ces personnes pourront ainsi être renseignées quant aux salles climatisées mises à leur disposition, être contactées aux jours et heures de leur convenance, et surtout être automatiquement prises en charge en cas de difficultés.

Le plan Canicule concerne les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées. Pour s'inscrire, rendez-vous au CCAS : Square de la Poste, 06370 Mouans-Sartoux - 04 92 92 47 22 - Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Plus d'informations : Canicule info service (0 800 06 66 66) permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles - de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France).





## Le grand repas du CCAS : moment de convivialité pour nos seniors

Le 17 mai dernier le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé dans le cadre du festival Printemps des Possibles et grâce au soutien du service Alimentation de la ville (Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable), un grand repas suivi d'un loto qui a réuni près d'une centaine de seniors Mouansois.

Le menu 100 % bio, aux parfums méditerranéens, a été confectionné par le traiteur du BIOCOOP de Grasse : Cuisine des Baous. Le repas était financé dans le cadre du programme TETRAA (Territoires En TRansition Agroécologique et Alimentaire) qui vise à faire évoluer les pratiques agricoles et alimentaires, pour la santé, l'environnement et la justice sociale. Un quizz sur le commerce équitable a également été proposé en présence de la Maison du Commerce Équitable, ce qui a permis un temps d'échange informel et convivial à ce sujet.

Le CCAS remercie chaleureusement les commerçants de la ville qui ont généreusement donné les lots mis en jeux lors du loto.



## URBANISME

### Un nouvel échangeur à la Paoute pour fluidifier le trafic

En projet depuis plusieurs décennies, l'échangeur de la pénétrante Grasse-Cannes au niveau de la Paoute est en service, au terme de deux ans de travaux. Cette nouvelle entrée-sortie vise à réduire le trafic sur le boulevard urbain de Mouans-Sartoux, mais aussi à désengorger le rond-point des Quatre Chemins et à améliorer l'accessibilité des quartiers Est et Sud-Est de Grasse. L'ouvrage a coûté 25 millions d'euros, co-financés par le Département (11,8 M€), l'État (7,6 M€) et la Région Sud (5,6 M€).



Crédit photo : Département des Alpes-Maritimes





## Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Engagée au printemps 2021, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit. Après une phase de diagnostic du territoire et une première étape de concertation destinée à connaître les aspirations des mouansois pour l'avenir de Mouans-Sartoux, elle doit maintenant intégrer les objectifs de réduction de l'artificialisation des terres arrêtés par l'État et destinés à conduire au « zéro artificialisation nette ». Il s'agit d'un travail complexe qui aura des conséquences importantes sur les évolutions futures du territoire communal.

Depuis la révision du plan local d'urbanisme entamée en 2019 et ses différentes étapes (diagnostic, concertations, ateliers, réunions, expositions - voir encadré ci-contre) achevées en 2022, le travail s'est focalisé sur l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document-cadre rassemble les grands objectifs que doit traduire le PLU et incarne concrètement la vision portée par la municipalité et la population, via la concertation, sur le devenir du territoire communal au cours des prochaines décennies. La définition de ces orientations et objectifs doit néanmoins prendre en compte de nombreux éléments extérieurs qui encadrent les possibilités offertes à la Commune pour déterminer les axes de son évolution. En effet, le plan local d'urbanisme doit intégrer un corpus législatif et réglementaire complexe et évolutif visant à la fois à limiter l'artificialisation des terres, à favoriser la densification des tissus urbains existants ou encore à imposer des objectifs de mixité sociale dans la perspective d'accueillir un taux minimal de logements sociaux.

Par ailleurs, le PLU communal doit s'inscrire dans un rapport de compatibilité avec des documents de planification définis à des échelons administratifs supérieurs, comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui relève donc de la compétence de la Région, ou le schéma de cohérence territoriale Scot'Ouest, sorte de « super plan local d'urbanisme » qui couvre dans le cas de Mouans-Sartoux un vaste territoire, correspondant aux périmètres des communautés d'agglomération Cannes-Pays de Lérins et du Pays de Grasse. C'est sur la question de la réduction de la consommation d'espace et celle de l'objectif de zéro artificialisation nette que les contraintes pesant sur le futur plan local d'urbanisme sont les plus fortes et que les évolutions législatives et réglementaires récentes ont été les plus importantes, nécessitant un important travail technique pour mesurer leurs conséquences sur le développement territorial mouansois.



### La révision du PLU, rappel des étapes précédentes :

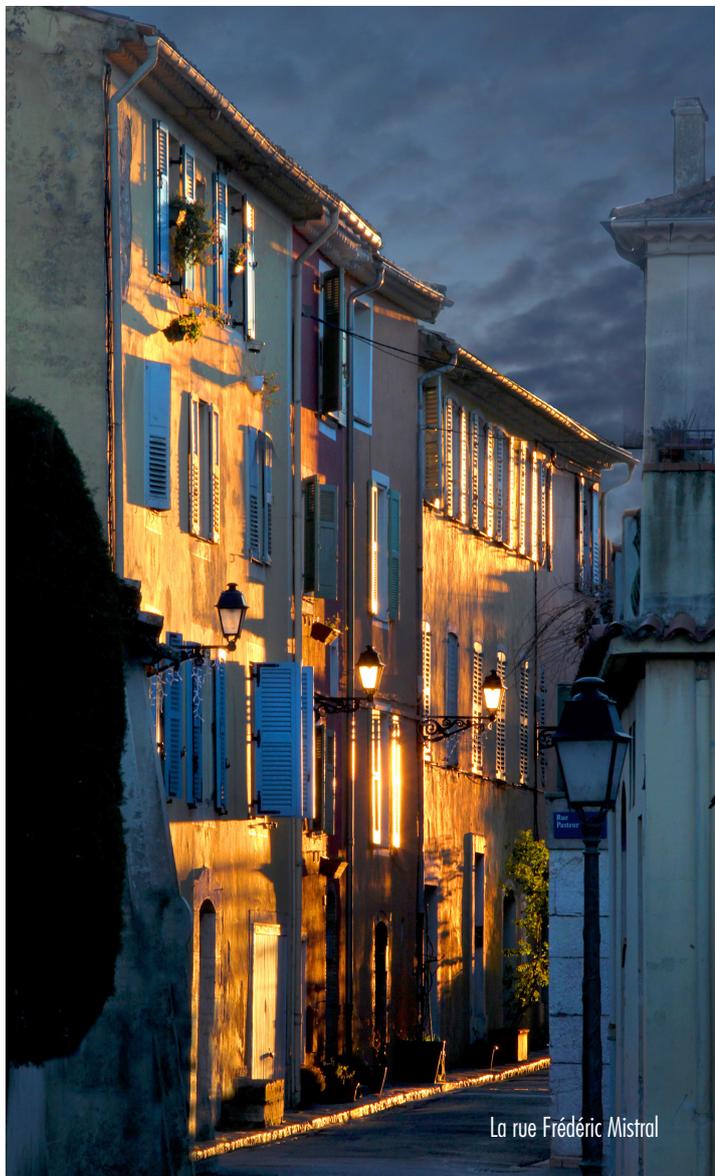
Si la délibération prescrivant la révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été adoptée en septembre 2019, le travail n'a véritablement débuté qu'à compter d'avril 2021 avec la désignation d'un groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage réunissant toutes les compétences nécessaires au projet, d'un point de vue technique et juridique. La première étape a porté sur l'élaboration d'un diagnostic détaillé du territoire mouansois, destiné à en décrire toutes les caractéristiques physiques, sociales, économiques, urbanistiques ou encore naturelles. Il ne s'agissait pas que d'une affaire de spécialistes : première étape d'une démarche ambitieuse de concertation, le diagnostic a intégré les résultats d'un sondage auquel les mouansois ont été nombreux à participer, destiné à connaître leur perception de la commune, de ses évolutions et à recueillir leurs souhaits quant à son avenir.

Ce diagnostic a fait l'objet d'un partage avec la population lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 29 novembre 2021. Par la suite, tout au long du premier semestre de l'année 2022 se sont tenus divers temps de concertation, sous forme de ballades urbaines et d'ateliers thématiques. Ces moments privilégiés d'échange, qui ont permis aux citoyens de dialoguer tant avec les équipes techniques qu'avec les élus, ont rencontré un vif succès qui a conduit à multiplier les créneaux pour permettre à tous ceux qui le souhaitaient de se faire entendre et de contribuer au devenir de la Commune. Toutes les générations étaient concernées et une place privilégiée a ainsi été accordée aux plus jeunes... après tout, ne sont-ils pas les citoyens qui vivront demain dans la ville qui se conçoit aujourd'hui ?

Des ateliers spécifiques ont donc été organisés tant pour les élèves de primaire que pour les collégiens et ont donné lieu à une exposition à la médiathèque entre l'été et l'automne 2022. Cette initiative pilote a même été présentée dans le cadre d'un documentaire télévisuel, *Citizen Kids*, diffusé sur France Télévision.

Une seconde réunion publique, consacrée à la présentation de la synthèse des contributions formulées dans le cadre des différents dispositifs de concertation s'est tenue le 30 juin 2022.





La rue Frédéric Mistral

Les effets combinés de la loi «Climat et Résilience» et des exigences du schéma de cohérence territoriale «Scot'Ouest» imposent de réduire très fortement les possibilités de construire dans les zones pavillonnaires : la préservation des terres devient un objectif national, décliné localement par des quotas aussi précis que contraignants.

La préservation des terres et la limitation du phénomène d'étalement urbain ont toujours été au cœur des préoccupations mouansoises où l'on est convaincu que ces démarches s'avèrent particulièrement vertueuses car elles limitent l'imperméabilisation des sols, et donc les phénomènes d'inondation par ruissellement, elles réduisent les îlots de chaleur et elle permet de façon corollaire de préserver les terres agricoles et les corridors écologiques.

Cette préservation des terres s'est traduite dans le plan local d'urbanisme en vigueur par l'extension des zones naturelles et agricoles, portant ces dernières à près de 116 hectares, celle des espaces protégés par des trames vertes ou autres espaces boisés classés, la fixation de règles contraignantes en matière d'emprise au sol des constructions et d'espaces libres à préserver, ou encore l'identification de secteurs de la Commune particulièrement sensibles d'un point de vue paysager où seules les extensions mesurées de constructions existantes sont autorisées.

Ces initiatives, pourtant saluées comme des exemples vertueux de sobriété foncière, ne sont néanmoins plus suffisantes.

Ainsi, les effets conjugués de l'approbation du schéma de cohérence territoriale « Scot'Ouest » et de la promulgation de la Loi Climat et Résilience depuis l'été 2021 nécessitent d'introduire dans le futur plan local d'urbanisme de la Commune de nouvelles mesures restreignant les possibilités d'urbaniser des terrains qui n'ont jusque-là reçu aucune construction.

Il s'agit dans un premier temps de réduire drastiquement la consommation d'espace, c'est-à-dire les phénomènes de création ou d'extension effective d'espaces urbanisés par réduction des terres considérées comme agricoles, naturelles ou forestières, quel que soit leur zonage actuel au plan local d'urbanisme et sans tenir compte de la nature et l'étendue des constructions qu'elles accueillent.

Concrètement, un terrain de 1000 m<sup>2</sup> jusqu'ici non bâti et accueillant une maison individuelle dont l'emprise au sol est de 90 m<sup>2</sup> sera considéré comme ayant généré une consommation d'espace de 1000 m<sup>2</sup>, quelle que soit la qualité environnementale de la construction réalisée et celle du traitement des espaces extérieurs.

La loi Climat Résilience fixe l'objectif de réduire de moitié la consommation d'espace au cours de la période 2021-2031 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2021. Ainsi, par rapport à la consommation d'espace constatée, représentant 46 hectares, seuls 23 hectares pourront être consommés durant les 10 prochaines années, sachant qu'il convient de soustraire à ce quota l'artificialisation liée à tous les projets de construction validés depuis 2 ans, soit environ 8 hectares.





Pour complexifier la situation, le schéma de cohérence territoriale Scot'Ouest qui s'applique à Mouans-Sartoux fixe d'autres objectifs de réduction de la consommation d'espace en attribuant un quota de 6 hectares pour la période 2020-2040, mais qui ne concerne que les terrains d'une superficie supérieure ou égale à 2500 m<sup>2</sup> et qui s'avère déjà presque totalement épuisé.

Ces dispositions ne constituent néanmoins que la première étape vers l'objectif d'une zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. La notion d'artificialisation désignant « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage », quant à l'artificialisation nette, il s'agit du solde constaté entre l'artificialisation et de la renaturation. Concrètement, cela signifie qu'à l'horizon 2050, tout projet de construction devra être neutre du point de vue de l'altération des sols, en ne portant que sur des surfaces ou emprises déjà artificialisées ou bien prévoyant la compensation de ses incidences.

Par ces objectifs, le législateur privilégie la reconstruction de la ville sur elle-même et la densification des zones déjà urbanisées comme la modalité principale, si ce n'est unique, de développement urbain.

Bien entendu, cette démarche est louable puisqu'elle protège la biodiversité en préservant les sols, qu'elle garantit la sanctuarisation des terres agricoles ou encore qu'elle favorise le recours aux transports en commun et aux modes de déplacement doux en orientant le développement des territoires vers les centralités existantes où l'on trouve les équipements, commerces et autres aménités ainsi que les dessertes en transport en commun.

Pour autant, ce nouveau paradigme en matière d'urbanisme est susceptible de rentrer en conflit avec les aspirations de nombreux ménages qui identifient comme un idéal le modèle de la maison individuelle en zone périurbaine. L'accès à ce type de bien, d'ores et déjà difficile du fait des prix de l'immobilier ou tout simplement d'une quasi absence d'offre, qu'il



Les jardins paysagers dessinés par Gilles Clément et la Donation Albers-Honegger

s'agisse des maisons existantes ou des terrains à bâtir, pourrait devenir inatteignable et pousser à l'éloignement d'un nombre croissant de familles vers des zones rurales de plus en plus à l'écart des pôles d'emploi, avec des contraintes fortes en ce qui concerne les déplacements, du fait des prix des carburants et/ou de l'absence de transports en commun, sachant par ailleurs que les règles de limitation de la consommation d'espace s'appliquent également dans ces secteurs.



Malgré des débats parlementaires très intenses, les évolutions législatives récentes en matière d'aménagement approuvées en juillet 2023 n'ont pas apporté de desserrement des obligations pesant sur Mouans-Sartoux qui doit donc intégrer dans son futur plan local d'urbanisme les exigences en matière de réduction de l'artificialisation des terres décrites précédemment.

La Commune ne dispose de latitude que sur les modalités pour y parvenir que cela soit par l'extension des zones agricoles ou naturelles, le développement des dispositifs de protection environnementale ou paysagère (trames vertes, espaces boisés classés) ou encore la limitation réglementaire des possibilités de construction à des extensions mesurées des constructions existantes dans certaines zones.





Le quartier de la Grand Pièce

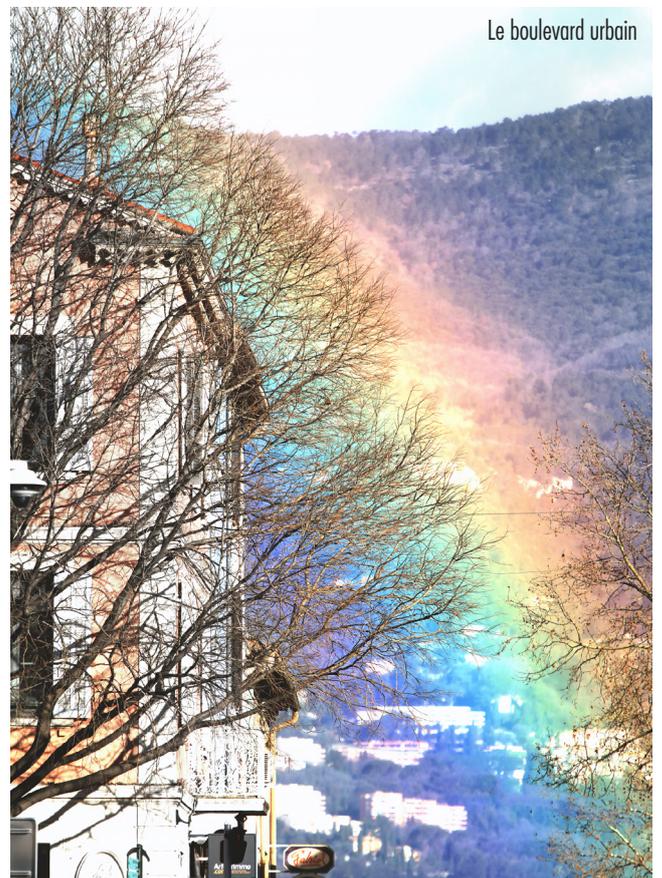
Le potentiel foncier mouansois doit être précisément évalué, c'est-à-dire les terrains constructibles actuellement non-bâties et les emprises constructibles pouvant être générés par division foncière. Et les modalités de son encadrement doivent être définies selon les jalons fixés, tant par la loi « Climat et Résilience » que par le schéma de cohérence territoriale.

Il s'agit d'un travail d'analyse extrêmement complexe, nécessitant de nombreux allers et retours avec les services de l'État garants de l'application de la législation en matière d'urbanisme et ceux du SCOT afin de garantir que les orientations prises s'avèrent bien conformes avec les exigences légales ou réglementaires s'appliquant à Mouans-Sartoux, ce qui explique le temps pris par la procédure.

La procédure de révision du plan local d'urbanisme se poursuit et donnera lieu prochainement à de nouveaux temps de concertation, notamment sous la forme d'une réunion publique qui sera consacrée à la présentation du projet d'aménagement et de développement durables et qui sera l'occasion de présenter plus en détail les implications des dispositions concernant la réduction de la consommation foncière.

En attendant, le service urbanisme se tient à la disposition des mouansois pour apporter toute précision sur la question durant les heures d'accueil du public, par téléphone au 04 92 92 47 10 ou par mail à l'adresse :

[urbanisme@mouans-sartoux.net](mailto:urbanisme@mouans-sartoux.net).



Le boulevard urbain





## HOMMAGE

### Hommage à Roland Raibaudi

Roland Raibaudi nous a quittés il y a quelques jours. Son souvenir demeure vivace dans nos esprits, son souvenir restera ancré en chacun et chacune d'entre nous, tant Roland a œuvré avec passion pour notre commune. Serrurier de profession, reconnu pour la grande qualité de son travail, il s'est investi pleinement pour notre village. Tout d'abord au niveau associatif, où il a été président du Volley Club pendant de nombreuses années, vice-président de l'Accordéon Club et membre actif de l'association des amis des Groulles. En 2001, il rejoint la mairie et partage la charge des services techniques avec Antoine Césarini, se concentrant plus précisément sur le volet énergétique et les économies d'énergie.



Parallèlement, il s'attaque rapidement à la question des déchets, leur collecte, leur traitement et surtout leur valorisation. Vice-président du syndicat mixte de traitement des déchets UNIVALOM, il facilite l'installation des premiers composteurs individuels et collectifs sur la commune. Il

est l'artisan du passage de la collecte en porte-à-porte, n'hésitant pas à se rendre personnellement chez les administrés récalcitrants pour leur expliquer les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. Devenu référent en la matière, il représente et défend les intérêts de la commune dans toutes les instances extracomunales, en particulier à la Communauté d'Agglomération, où il parvient à établir une relation de confiance et de coopération efficace avec les agents et les services de l'agglomération.

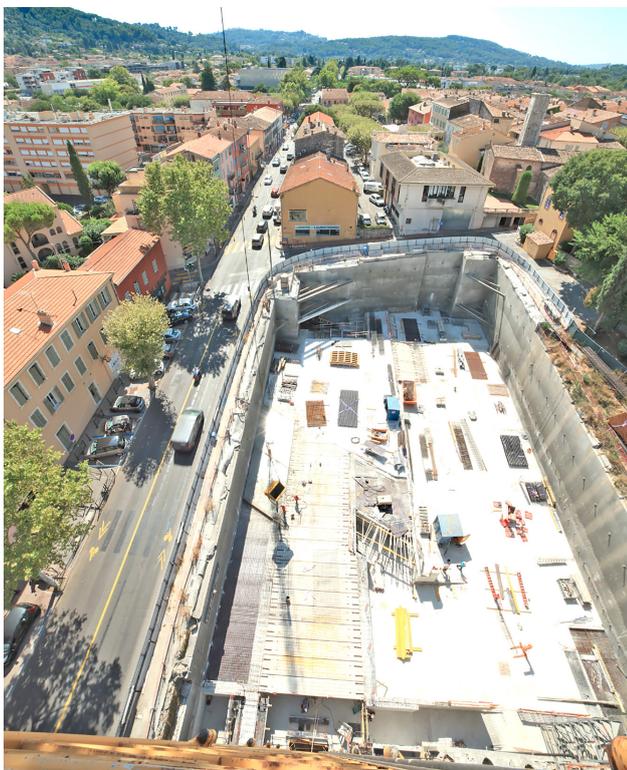


En 2008, il succède à Antoine Césarini aux services techniques, épaulé par Aldo Bivona. Tandis que ce dernier s'occupe des sujets liés à la voirie, Roland prend en charge les travaux neufs, l'entretien des bâtiments et les espaces verts, puis récupère plus tard la voirie et la gestion des eaux pluviales. On lui doit la réfection des rues piétonnes du village, la réhabilitation de la laiterie, la rénovation et l'extension du club-house du tennis ainsi que les padels, l'extension des vestiaires et le remplacement de la pelouse du stade de football, la création de la nouvelle crèche « Les Petits Bouts en Train » et des salles attenantes. Il participe avec enthousiasme aux premiers pas de la régie municipale de Haute Combe, facilitant la





mutualisation et l'implication du service des espaces verts sur ce projet emblématique de la commune, et accompagnera toutes ses évolutions futures. Président de la commission de sécurité et d'accessibilité, il se montre très sensible à la mise en accessibilité des bâtiments communaux. À ce titre, on lui doit l'ascenseur en mairie principale, l'ascenseur à l'école François Jacob et la mise en accessibilité du premier étage du château. Visionnaire, il initiera la première expérimentation de la Région Sud en matière d'autoconsommation d'énergie électrique photovoltaïque portée par une commune.



Plus récemment, il s'implique dans le démarrage du projet Cœur de Ville, garantissant la préservation des intérêts de la commune dans cette réalisation structurante et majeure pour notre village. Mais la réalisation la plus marquante que l'on peut mettre à son crédit est sans doute le parking du château. Que ce soit à la communauté d'agglomération ou sur le terrain, il ne faiblit pas malgré les nombreux attermoissements et revirements rencontrés. Il sait, comme personne, défendre les intérêts des Mouansoises et des Mouansois dans ce projet jusqu'à la couverture végétale de l'édifice, qu'il suit avec assiduité, accompagné par le service des espaces verts.

Au-delà de tous ces projets qu'il a portés, initiés ou suivis, Roland était avant tout quelqu'un d'extrêmement consciencieux et concerné par la chose publique. Assidu à toutes les manifestations sportives, culturelles ou patriotiques. Généreux, toujours disponible et serviable, répondant avec une célérité et une efficacité constantes aux très nombreuses sollicitations.



Depuis plusieurs décennies, Roland s'est investi corps et âme dans la vie de notre village. Son dévouement sans faille pour la collectivité et son soutien inconditionnel à la vie associative ont fait de lui un exemple. Loyal, détaché de toute ambition personnelle, ne regardant que l'intérêt général, il était par excellence, l' élu de terrain qui ne compte ni son temps ni son énergie et résolument tourné vers les autres.

Merci, Roland, pour tout ce que tu as accompli pour Mouans-Sartoux, les Mouansoises et les Mouansois te seront éternellement reconnaissants.





## VIE MUNICIPALE

### Réunion de quartier de la Grand Pièce : compte-rendu

La réunion du quartier de la Grand Pièce s'est tenue mardi 16 avril, les sujets principalement abordés sont listés ci-dessous :

- Réduction de l'amplitude d'ouverture du guichet de la gare : c'est malheureusement une tendance qui se généralise, tous les guichets ferment, y compris dans les grandes villes au prétexte que l'achat de titres de transport se fait de plus en plus par voie dématérialisée. Alors que l'on prône, à juste titre, l'utilisation des transports en communs, la qualité de services aux usagers n'est pas au niveau des ambitions affichées. Mouans-Sartoux a obtenu le maintien d'une présence humaine à la gare, mais pour combien de temps ? Nous allons fêter les 20 ans de la réouverture de la gare en 2025, nous en profiterons pour réaffirmer encore notre attachement au train et au maintien d'un service qui réponde aux attentes des usagers qui ne sont pas tous « numériques ».
- Échangeur de la Paoute : des inquiétudes ont été exprimées quant aux possibles difficultés aux voies d'accès à l'échangeur.
- Aménagement du terrain dit « Iseppi » : des constructions à usage d'habitation devraient très prochainement voir le jour, il s'agit d'un programme de mixité qui proposera du logement libre et du logement locatif.
- Nuisances sonores liées au stade de foot : le stade de football a été mis en service avant la construction des logements de la Grand Pièce. Le positionnement de cet équipement sportif en centre ville a été voulu pour faciliter l'accès à pied pour les élèves des écoles primaires et du collège de notre commune. Le stade est très fréquenté et c'est l'objet de toutes les infrastructures sportives d'offrir la plus grande amplitude possible d'utilisation. Avec un effectif stable depuis plusieurs années de 650 footballeurs et footballeuses, l'activité sportive peut engendrer des bruits qui peuvent être gênants pour le voisinage. L'équipe des dirigeants et éducateurs est tout à fait consciente de cette nuisance possible et

veille à sensibiliser tous les adhérents du SCMS football. Il est important de rappeler ici le rôle essentiel joué par les associations sportives pour la cohésion sociale et plus particulièrement le football par sa dimension populaire et médiatique participe à apprendre à vivre avec les autres, à s'enrichir des diversités, à former des sportifs accomplis autant que des citoyens responsables. Le SCMS football est particulièrement investi dans cette démarche et reconnu pour ses actions.

- Gestion des déchets : la gestion des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération (CAPG). Le site de compostage de la Grand Pièce fonctionne grâce à l'implication de citoyens et citoyennes motivés et investis dans cette démarche vertueuse. Il est désormais obligatoire de traiter les restes de repas et de préparation des repas. Un appel à toutes les bonnes volontés a été lancé pour renforcer l'équipe en charge de ce site.
- Nuisances du parc à chien : suite à des conflits d'usage liés à la présence du parc à chien, il a été décidé de l'éloigner des habitations.



La réunion a été complétée par une présentation des projets en cours et à venir sur notre commune.

### La parole aux élus

**Liste d'Union pour la gestion municipale :** « À l'occasion des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques, nous aurons l'opportunité de suivre les exploits de l'élite athlétique dans toutes les disciplines. Cependant, il est important de rappeler que rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement indéfectible des entraîneurs, éducateurs et dirigeants. Souvent dans l'ombre, ils œuvrent pour que chacun puisse pratiquer son activité sportive favorite, que ce soit en amateur ou au plus haut niveau. Le rôle éducatif et social du sport doit être encore souligné. Le sport enseigne l'effort, la persévérance et la patience, tout en renforçant le lien social et en favorisant la mixité. À travers le sport, nous apprenons à nous dépasser et à collaborer. C'est aussi un vecteur de cohésion sociale, de développement personnel et collectif, essentiel pour construire une société solidaire. » – **Pierre ASCHIERI**

**Liste « Mouans-Sartoux avec Passion » :** « Le Chef de l'État a pris la décision brutale et solitaire de dissoudre l'Assemblée nationale sans se préoccuper des conséquences pour les Français. Dès lors, le choix de la raison aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet est celui d'un(e) représentant(e) d'expérience. Qui travaille en bonne intelligence avec les Maires et les élus locaux pour faire avancer les dossiers de notre territoire. Qui ne renie pas ses valeurs au prix d'alliances contre nature pour un poste. Un(e) Député(e) que vous connaissez et qui vous connaît. » – **Christophe CHALIER**

**Liste « Participe Présent » :** « Voter est un droit et un devoir au niveau municipal, régional et national. De même participer à la vie de la commune, être consulté régulièrement sur les grands projets, c'est aussi un droit et un devoir de la part de la municipalité... Du courage, encore du courage et toujours du courage ! » – **Laurent VAN DEN REYSEN**





## ENVIRONNEMENT

### Stop aux dépôts sauvages d'ordures

L'enlèvement des déchets ménagers à Mouans-Sartoux est pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Les déchèteries gérées par UNIVALOM permettent aux particuliers d'y déposer les déchets encombrants ou spécifiques. La déchèterie de Mouans-Sartoux est gratuite pour les particuliers (jusqu'à 1,5 tonne/an). Les professionnels sont admis avec des conditions spécifiques (facturation dès le premier kilo, déchargement à la pelle). Malgré ces services publics, des dépôts sauvages de plus en plus nombreux sont constatés sur le territoire communal.

Ces dépôts sont enlevés au plus tôt par les services de la commune qui mobilisent un véhicule et des agents techniques pour le transport à la déchèterie. Le conseil municipal du 16/12/2020 a décidé de mettre ces frais d'intervention à la charge des contrevenants avec recouvrement par les services du Trésor Public. Ce coût est fixé forfaitairement à 500€. Cette action vient en complément de la verbalisation, action pénale passible d'une amende de 1500€.

> Déchetterie UNIVALOM : 2000 route de Pégomas, du lundi au samedi : 8h00-11h45 et 14h00-16h45.

### Halte à la prolifération des pigeons dans le village

La prolifération des pigeons est liée à l'abondance de nourriture facilement accessible. Les services de la ville font tout leur possible pour lutter contre cette prolifération dans le village, des pics anti-pigeons sont disposés sur les bâtiments publics et des captures sont effectuées. L'aide de la population est nécessaire : évitez de laisser miettes et graines à l'intention d'autres oiseaux (mésanges, rouge-gorges...) car cette nourriture attirera également les pigeons. Rappel : il est interdit de nourrir les pigeons (article L 1311-2 du code de la santé publique).

### Piqûre de rappel contre le moustique tigre

Pour ralentir la prolifération du moustique tigre, les mouansois sont vivement incités à agir pour éviter une stagnation d'eau (lieu de reproduction). Chaque semaine, pensez à éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante (coupelles de pots de fleurs, seaux, vases, bassins...), mettre à l'abri de la pluie et de l'arrosage les objets pouvant retenir de l'eau, vider les récipients ne pouvant être supprimés ou abrités, entretenir les gouttières et recouvrir les bassins et bidons de récupération d'eau avec des moustiquaires.

> [paca.ars.sante.fr/lutte-anti-vectorielle-prevention-contre-les-maladies-transmises-par-les-moustiques-tigres](https://paca.ars.sante.fr/lutte-anti-vectorielle-prevention-contre-les-maladies-transmises-par-les-moustiques-tigres)

### Tour d'horizon sur l'eau à Mouans Sartoux

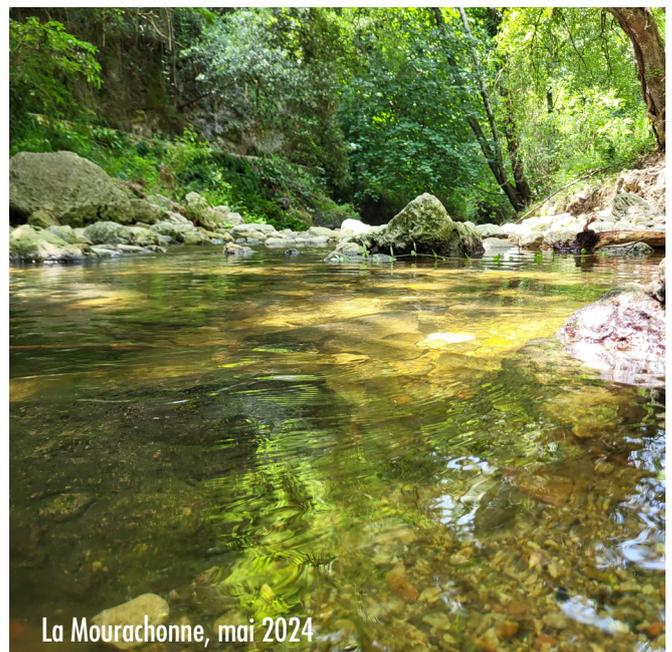
L'année 2023 a été marquée par un épisode de sécheresse sur 2 années consécutives. Ce phénomène a été présent un peu partout en Europe et même au-delà.

À Mouans Sartoux, à renfort de communication et de prise de conscience, la tension sur la ressource en eau a été réduite de plus de 10% sur l'ensemble de l'année et de presque 30% au plus fort de l'été 2023. Un grand bravo à tous les Mouansois qui ont su adapter leurs besoins en eau durant cette période caniculaire.

En 2024, de par l'importante pluviométrie que nous avons connue au printemps, qui a permis de recharger les nappes phréatiques, nous ne devrions pas connaître les mêmes restrictions d'usage de l'eau. Ces importantes précipitations, en lien avec le réchauffement climatique, ont pour origine probable une masse importante d'évaporation des eaux des océans au printemps, causant par ailleurs d'importantes inondations dans certaines de nos régions françaises.

Néanmoins, 2024 sera une année de transition, en effet, les études climatiques départementales laissent entendre que les épisodes de sécheresse, voire caniculaires, se renouvèleront dans un avenir proche. La disponibilité de l'eau, quant à elle, tendra à baisser dans les prochaines décennies. Il est donc essentiel de prendre des mesures pour préserver la ressource en eau, surtout face aux défis posés par le changement climatique.

En conclusion, il est d'une part encourageant de voir que les efforts ont porté leurs fruits en 2023, et d'autre part important de rester vigilant et de continuer à adopter des pratiques responsables, pour assurer une gestion durable des ressources en eau disponibles, en tenant compte des enjeux écologiques et humains.



La Mourachonne, mai 2024





# AGENDA DE L'ÉTÉ

## Cinéma en plein air

TOUS LES LUNDIS, DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 26 AOÛT  
21H30, PARC DU CHÂTEAU



Organisation : Ciné West - 04 92 92 20 1

## 34<sup>èmes</sup> Nuits estivales - Concerts et spectacles PARC DU CHÂTEAU



Billetterie : 10€ en prévente (hors frais de gestion), 12 € sur place (à partir de 20h30), -12 ans : gratuit.

Réservations : [nuitsestivales.fr](http://nuitsestivales.fr) ou Mouans Accueil Informations - 04 93 75 75 16

VENDREDI 5 JUILLET, 21H

**SOUL STATION, LINUS OLSSON QUARTET (JAZZ)**

Linus Olsson est un guitariste, chanteur et compositeur, fortement inspiré par des artistes tels que Joe Williams, Stevie Wonder, John Coltrane ou encore John Scofield. Avec son projet « Soul Station », il s'affranchit de tout formatage pour swinguer entre les styles : soul, blues, funk et jazz, associés à un groove implacable. Le groupe se réapproprié des grands classiques et répand sa sensibilité fraîche grâce à l'expression personnelle de chacun de ses membres.

> Soirée offerte dans le cadre des soirées estivales du conseil départemental

VENDREDI 12 JUILLET, 21H

**FÉLICIEN BRUT, J'AI DEUX AMOURS (ACCORDÉON, RÉCITAL SOLO)**

Félicien Brut s'impose aujourd'hui comme l'accordéoniste incontournable de la nouvelle génération de musiciens classiques français. Il aime Paris tout autant que son instrument. Il aime la musique classique et la musique populaire, la musique de chambre et le symphonique, le répertoire et la création. Avec ce récital, il nous embarque à Paris, pour une escapade toute en poésie, au son de l'accordéon.

VENDREDI 19 JUILLET, 21H

**MARION RAMPAL (JAZZ, FOLK, CHANSON FRANÇAISE)**

Meilleure artiste vocale (ce sont les Victoires du Jazz 2022 qui le disent), Marion Rampal vient nous présenter son nouvel album, Oizel, concocté avec son complice Matthis Pascaud. Avec sa voix capable de tout, elle brouille allègrement les pistes entre blues, folk, jazz et classique et dessine le folklore d'une artiste aussi inclassable qu'attachante.

VENDREDI 26 JUILLET, 21H

**MARYAM & BIJAN CHEMIRANI (MUSIQUE IRANIENNE, MUSIQUE DU MONDE)**

Maryam et Bijan Chemirani parcourent, le temps d'un envol, les méandres de leurs inspirations aux quatre points cardinaux. Le duo dialogue avec la tradition persane dont ils sont issus et celles côtoyées lors de leurs pérégrinations musicales. D'influence modale, naturellement

voyageuse, leur musique s'offre pour notre plus grand plaisir. Et pour ce concert, vient se tisser le souffle envoûtant de Julien Stella à la clarinette basse et au beat Box !

## Bal musette

TOUS LES SAMEDIS DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT,  
DE 21H À MINUIT, PLACE DE L'ÉGLISE  
ENTRÉE LIBRE



Vous pouvez soutenir la programmation des spectacles de l'APAC en devenant mécène en bénéficiant de 60% de crédit d'impôt sur votre don. Vous pouvez soutenir les bals de l'été en participant à la tombola proposée tous les samedis soirs de l'été. Contact dons et mécénat : Joëlle Cecchini, Présidente de l'APAC, Château de Mouans-Sartoux, 06370 Mouans-Sartoux - [chateau\\_concerts@yahoo.fr](mailto:chateau_concerts@yahoo.fr)

## Les Nocturnes du JMIP

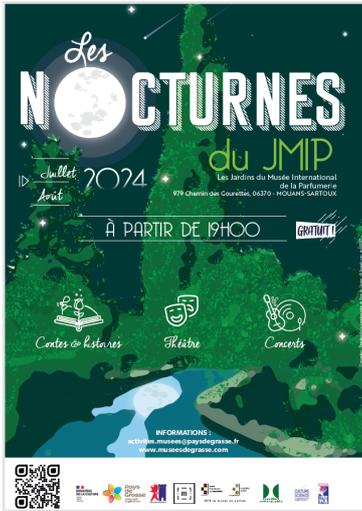
DU 11 JUILLET AU 22 AOÛT - 19H À 21H30  
JARDINS DU MIP (979 CHEMIN DES GOURETTES)

Profitez de la fraîcheur des jardins du MIP en soirée d'été ! Au programme, contes et histoires, théâtre, concerts.

Gratuit

Organisation : Pays de Grasse

Contact : 04 92 98 92 69



**Exposition Jérôme Hirson  
« Terres ouvrières »**  
VENDREDI 12 JUILLET AU 24 AOÛT  
MÉDIATHÈQUE, ENTRÉE LIBRE



Inscriptions en ligne : [cdos-06.fr](https://cdos-06.fr)  
Organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes  
Informations : MAI - 04 93 75 75 16

**Festival du rire, 4<sup>ème</sup> édition**  
MARDI 16 JUILLET, À PARTIR DE 19H30



**Partir en Livre**

VENDREDI 12 JUILLET, CHÂTEAU, 10H-17H30  
SAMEDI 13 JUILLET, JARDINS DU MIP, 16H-21H  
POUR LES JEUNES DE 3 À 77 ANS  
GRATUIT

Son œuvre céramique est à l'égale de lui-même, simple et intemporelle avec en point d'orgue le travail besogneux comme valeur cardinale.

Le vernissage de l'exposition « terres ouvrières » a lieu vendredi 12 juillet à 19h. L'exposition est visible 24h/24 et visitable aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

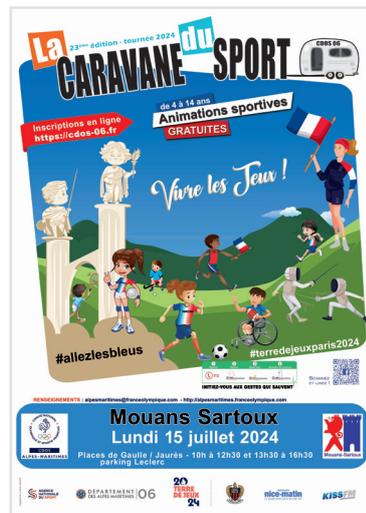
7 artistes de talent vous feront rire jusqu'au bout de la nuit !

Organisation et contact : Association « La force d'un combat », 06 89 36 17 57



**Caravane du sport**

LUNDI 15 JUILLET, 10H-12H30 & 13H30-16H30  
PLACES DE GAULLE, J. JAURÈS, LECLERC



Redécouvrez le plaisir de la lecture : Fresque collective ; ateliers écriture, dessin, peinture ; lecture immersive et sportive ; herbier imaginaire ; slam ; Bibliothèque éphémère, grands jeux en bois, rencontres auteur.es ; scène ouverte slam ; opéro musical... Thème : « Sport & Jeux ».

Organisation : Centre Culturel des Cèdres & Médiathèque de Mouans-Sartoux

Inscriptions : Mouans Accueil Informations, 04 93 75 75 16 - lefestivaldulivre.fr

**Concert pop lyrique « Lyricalis »**  
JEUDI 18 JUILLET, 21H - PARC DU CHÂTEAU



Animations sportives gratuites (basket, football, escrime, handball, gymnastique, tennis, tir à l'arc, tennis de table, volley...) pour enfants de 4 à 14 ans. Ateliers sportifs encadrés par des éducateurs qualifiés.

Billetterie : [bohemeproduction.com/concerts](https://bohemeproduction.com/concerts)  
Organisation : Bohème Production  
Informations : MAI - 04 93 75 75 16



**Marchés de créateurs nocturnes**  
**DIMANCHE 21 JUILLET & MERCREDI 14 AOÛT**  
**DE 18H À MINUIT, PLACE JEAN JAURÈS**



Stands de décorations, bijoux, sculptures, luminaires, tableaux, céramiques, accessoires, textiles, bois, maroquinerie, illustrations, peintures, jardins d'intérieur, univers enfant...

Organisation : Mouans Commerces  
Contact : MAI - 04 93 75 75 16

**20<sup>ème</sup> Festival de théâtre professionnel « Au clair de lune »**  
**DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT, 21H15**  
**PARC DU CHÂTEAU**



30 juillet : Le Mardi à Monoprix d'Emmanuel Darley, Cie AH LE ZEBRE ! (Nice)

31 Juillet : Vous y viendrez d'Hugues de Rosamec, Cie Les scènes d'Argens (Puget Sur Argens)

1<sup>er</sup> Août : Les Copropriétaires de Gérard Darier, Cie Antonin Artaud (Cannes)

2 Août : Don Quichotte What Else ! Adaptation de Serge Arnaud, Cie Dessous de Scène (Touët sur Var)

3 Août : Le Père Noël est une ordure d'Emmanuelle Lorre, Par la Cie Blue-Moon (Nice)

Tarifs : 25€ (adulte) ; 15€ (-25 ans) ; 10€ (-12 ans) ; 2/3/4/5 spectacles : 45€/65€/75€/100€.

Renseignements et billetterie :  
compagnieducedrebleu.com - 06 68 70 66 78  
- brigitte.msellati@orange.fr ou Mouans Accueil Informations - 04 93 75 75 16

**Pièce de cirque « Éveil »**  
**7, 8, 9 AOÛT, 21H30**  
**PARC DU CHÂTEAU**  
**TOUT PUBLIC**



La Vie apparaît : deux êtres s'éveillent et s'adaptent à la réalité du monde qui les entoure. Habité par des créatures oniriques et enchantées, cet univers amène leurs âmes à faire des choix parfois difficiles mais il changera à jamais leur histoire... ÉVEIL est une pièce de cirque visuelle et sonore sans paroles pour mieux emporter l'imaginaire des petits comme des grands et vivre un moment magique et féérique !

Billetterie : farfadais.com ou sur place de 19h45 à 20h45. Places limitées. Renseignements : 09 83 71 71 97 - eveil@farfadais.com

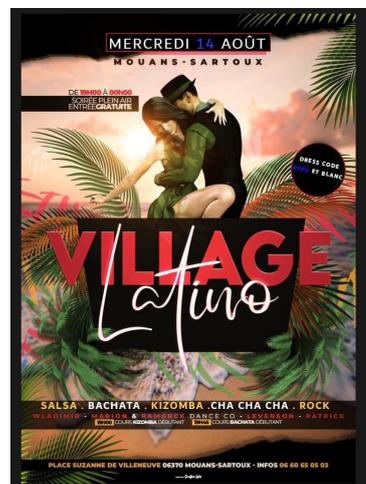
**Nuit des étoiles**  
**SAMEDI 10 AOÛT - 18H**  
**JARDINS DU MIP**

Entrée et animations gratuites  
Organisation : Pays de Grasse  
Contact : Accueil JMIP au 04 92 98 92 69



**Bal village latino**  
**MERCREDI 14 AOÛT - 19H**  
**PLACE SUZANNE DE VILLENEUVE**

Soirée danses latines : Salsa, Bachata, Kizomba et Rock. Dress code : bleu et blanc.



Entrée libre  
Organisation : Comité des Fêtes - 06 60 65 05 03





## 1<sup>er</sup> Festival de musique « Au cœur de l'Argile »

MERCREDI 21 AOÛT et JEUDI 22 AOÛT, 19H30  
EHPAD ANDRÉ LOUIS BIENVENU



Mercredi 21 Août : Zingaria. Jeudi 22 Août : Les French Kiss. 1<sup>ère</sup> partie par les élèves de l'École de Musique Lucien Galliano.

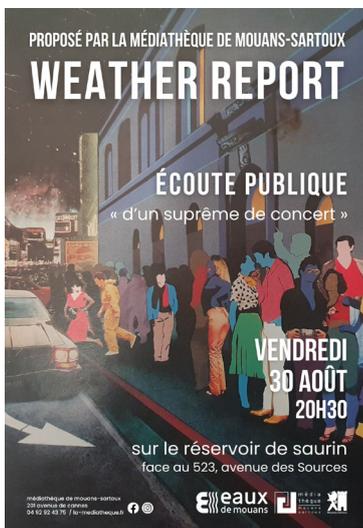
10€ par soirée

Renseignements : EHPAD André Louis Bienvenu  
Z.I de l'Argile, 460 Avenue de la Quiéra - 04 93 12 93 40

## Weather report - Écoute publique

VENDREDI 30 AOÛT, 20H30

SUR LE RÉSERVOIR DE SAURIN (FACE AU 523, AVENUE DES SOURCES)



« Un suprême de concert » : Weather Report, un pied dans le monde du rock, l'autre bien ancré dans l'univers du jazz impro. Une musique instrumentale, des morceaux longs, des rythmiques rudes, pour briser les codes d'un jazz devenu trop prévisible à leur goût, pour s'affranchir de toutes les contraintes stylistiques... Une proposition de la Médiathèque de Mouans-Sartoux.

Renseignements et organisation : Médiathèque,  
201 avenue de Cannes – Mouans-Sartoux - 04 92 92 43 75 - la-mediathèque.fr

## 27<sup>ème</sup> Marché gourmand

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE, 9H-19H



Sur les places de la mairie : foire des produits fermiers du moyen et du haut pays. Ce marché qui réunit plus de 40 producteurs est destiné à mettre en valeur l'agriculture régionale. C'est l'occasion pour les consommateurs de rencontrer directement les producteurs fermiers du moyen et du haut pays et de redécouvrir le goût des produits de qualité et de proximité !

Renseignements : 04 93 75 75 16

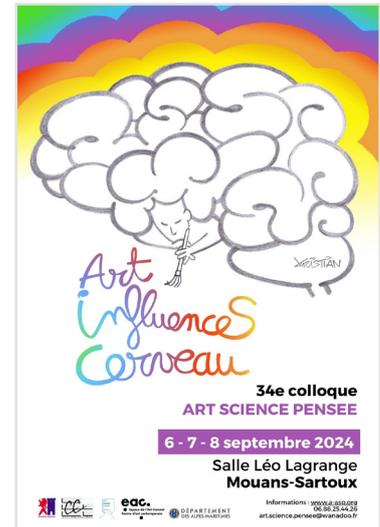
Organisation : Centre Culturel des Cèdres

## 34<sup>ème</sup> colloque Art Science

Pensée : Art, influences, cerveau

6, 7, 8 SEPTEMBRE

SALLE LÉO LAGRANGE



Renseignements : 06 88 25 44 26 - art.science.pensee@wanadoo.fr - www.a-asp.org

## Associations en fête

7 SEPTEMBRE, 14H-18H

PLACES DE GAULLE & JEAN JAURÈS



À l'occasion de la rentrée, venez rencontrer les associations mouansoises autour d'animations, de démonstrations et de stands.

Renseignements : 04 92 92 47 21

Organisation : Ville de Mouans-Sartoux

